

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : www.parlementfrancophone.brussels

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Mercredi 27 mars 2019

La commission s'est réunie à 14h42 sous la présidence de Mme Julie de Grootte, présidente.

1. Projet de décret relatif à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des institutions publiques de la Commission communautaire française
doc. 132 (2018-2019) n° 1

Décisions

- M. Marc Loewenstein a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de l'Administration et de la Fonction publique.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a discuté et voté les articles.
L'article 1^{er} et les articles 2 à 9 ont été adoptés à l'unanimité des 7 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 7 membres présents.
- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

2. Proposition de résolution relative à la sensibilisation et au statut du burn-out
déposée par M. Marc Loewenstein, M. Jamal Ikazban et M. Pierre Kompany
doc. 130 (2018-2019) n° 1

Décisions

- M. Sevket Temiz a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu les exposés de M. Marc Loewenstein et de M. Jamal Ikazban, coauteurs de la proposition de résolution.
- La commission a mené une discussion générale.

- La commission a examiné et voté le préambule :
 - Les considérants A, B et C ont été adoptés à l'unanimité des 7 membres présents.
 - L'amendement n° 1 portant sur le considérant D a été adopté à l'unanimité des 7 membres présents. Le considérant D, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des 7 membres présents.
 - Le considérant E a été adopté à l'unanimité des 7 membres présents.
 - Les référents F à K ont été adoptés à l'unanimité des 7 membres présents.
 - L'amendement n° 2 remplaçant le référent L a été adopté à l'unanimité des 7 membres présents.
- La commission a examiné et voté le dispositif :
 - Les points 1 et 2 ont été adoptés à l'unanimité des 7 membres présents.
 - Le point 3 a été adopté par 6 voix pour et 1 abstention.
 - Le point 4 a été adopté à l'unanimité des 7 membres présents.
 - Le point 5.1 a été adopté à l'unanimité des 7 membres présents.
 - L'amendement n° 3 remplaçant le point 5.2 a été adopté par 6 voix pour et 1 abstention.
- La commission a adopté la proposition de résolution par 6 voix pour et 1 abstention.
- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Prochaine réunion : à fixer.

Membres présents : M. Michel Colson, Mme Julie de Grootte (présidente), M. Jamal Ikazban, M. Marc Loewenstein (supplée M. Emmanuel De Bock), Mme Simone Susskind (supplée M. Ridouane Chahid), M. Sevket Temiz et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : M. Olivier de Clippele, Mme Véronique Jamouille (excusée), M. Alain Maron, M. David Weytsman (excusé) et Mme Kenza Yacoubi.

Etait également présente à la réunion : Mme Cécile Jodogne (ministre).